

CANADA

Un faible écart de PIB par habitant subsiste par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE, ce qui s'explique entièrement par le niveau relativement bas de la productivité du travail. Le Canada pourrait remédier à cette contre-performance en accomplissant de nouveaux progrès dans les domaines prioritaires évoqués ci-dessous. Par ailleurs, le gouvernement fédéral œuvre actuellement à la conclusion d'un accord de libre-échange avec l'Union européenne (UE), et les provinces et territoires avancent sur la voie de la tarification des émissions de carbone.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire les obstacles à la concurrence

Il subsiste des obstacles à la concurrence tirant la productivité vers le bas dans les industries de réseau, le commerce de détail et les services professionnels.

Mesures prises : Peu de progrès ont été enregistrés concernant l'intégration des marchés régionaux/provinciaux de l'électricité et leur ouverture à la concurrence, et aucune avancée n'a été réalisée en matière de libéralisation des services postaux. En 2009, les gouvernements canadiens ont révisé le chapitre de l'Accord sur le commerce intérieur consacré à la mobilité de la main-d'œuvre.

Recommandations : Œuvrer à la mise en place de marchés de l'électricité plus intégrés et plus concurrentiels. Mettre fin au monopole légal de Postes Canada. Prendre des mesures pour appliquer aussi largement que possible les dispositions renégociées du chapitre sur la mobilité de la main-d'œuvre, et revoir les aspects de la réglementation des professions libérales et des métiers spécialisés qui continuent d'entraver la mobilité et la concurrence entre provinces et territoires.

Réduire les obstacles à l'investissement direct étranger

Les restrictions à l'investissement direct étranger (IDE) restent plus marquées que dans la majorité des autres pays de l'OCDE, ce qui fait obstacle à un renforcement de l'intensité capitalistique propice aux gains de productivité.

Mesures prises : Un accord autorisant les compagnies aériennes à exploiter des lignes directes entre tout aéroport canadien et les 27 pays de l'UE a été signé en décembre 2009. En 2010, les restrictions en vigueur concernant les prises de participation étrangères dans les programmes de satellites canadiens ont été levées.

Recommandations : Ouvrir le secteur des télécommunications à la concurrence étrangère. Assouplir les restrictions aux prises de participation étrangères dans le secteur du transport aérien pour tirer pleinement parti des retombées positives potentielles du récent accord entre le Canada et l'UE, notamment en matière de cabotage.

Effectuer un transfert de charge fiscale vers la consommation

Une réduction du taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés est en cours, mais la structure fiscale globale pourrait être plus propice à la croissance.

Mesures prises : Le taux de l'impôt fédéral sur les bénéfices des sociétés a commencé à décroître en 2008, et de nouvelles baisses sont prévues au niveau fédéral ainsi que dans diverses provinces jusqu'en juillet 2013. Les impôts provinciaux sur le capital sont en cours de suppression. Les taxes provinciales sur les ventes au détail ont été harmonisées avec la taxe sur les produits et services (TPS) – la taxe fédérale sur la valeur ajoutée – dans l'Ontario et en Colombie britannique.

Recommandations : Mettre en œuvre toutes les réductions prévues des taux de l'impôt sur les sociétés. Relever les taux des taxes sur la valeur ajoutée et atténuer les conséquences de cette hausse en procédant à de nouvelles baisses d'impôt sur le revenu des personnes physiques. Harmoniser les taxes sur les ventes avec la TPS dans les provinces qui appliquent encore leur propre régime d'imposition des ventes au détail (Île-du-Prince-Édouard, Manitoba et Saskatchewan).

Autres grandes priorités

Améliorer les politiques de soutien à la recherche-développement (R-D)

Les entreprises canadiennes ont une faible propension à innover par rapport à celles d'autres pays de l'OCDE, et leurs performances laissent à désirer en matière de commercialisation des innovations technologiques, ce qui nuit à la croissance de la productivité.

Mesures prises : En 2010, le gouvernement fédéral a accru le financement de plusieurs programmes visant à soutenir les efforts d'innovation et de commercialisation des entreprises, supprimé les obstacles à l'investissement international en capital-risque, et annoncé un réexamen complet de toutes les aides fédérales à la R-D, destiné à renforcer leur contribution à l'innovation et aux débouchés économiques des entreprises.

Recommandations : Procéder à des analyses coûts-avantages approfondies des programmes actuels de soutien à la R-D dans le cadre du réexamen susmentionné, et sur la base des résultats de ces analyses, recentrer les financements publics sur les programmes les plus rentables.

Réformer le régime d'assurance-chômage

L'ajustement automatique des paramètres du régime d'assurance-emploi (AE) en fonction de la situation régionale du marché du travail fait obstacle à la mobilité de la main-d'œuvre, et contribue à la persistance d'un chômage élevé dans certaines régions.

Mesures prises : Aucune.

Recommandations : Instaurer pour les entreprises un système de « bonus-malus » (modulation des cotisations d'AE en fonction des licenciements auxquels les entreprises ont procédé antérieurement) ou réduire l'accès à l'AE pour les travailleurs saisonniers et temporaires dans les régions à fort taux de chômage.

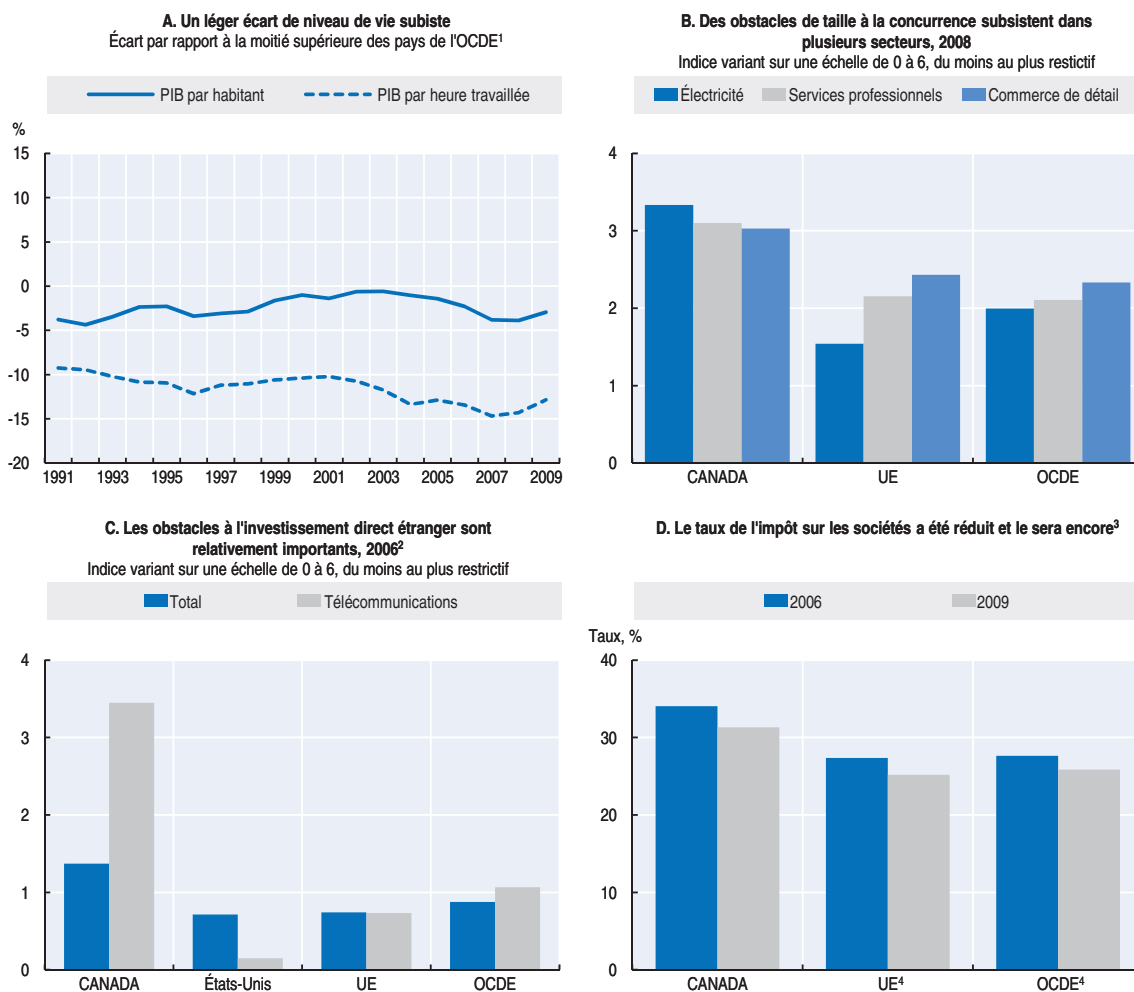
CANADA

Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance, en pourcentage


	1999-2009	1999-2004	2004-09
PIB par habitant	1.6	2.0	1.3
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.5	0.7	0.4
dont : Taux d'emploi	0.7	0.9	0.5
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.2	-0.2	-0.1
Productivité du travail	1.1	1.3	0.9
dont : Intensité capitalistique	0.9	0.9	1.0
Productivité multifactorielle	0.2	0.4	-0.1

Source : OECD (2010), estimations fondées sur la Base de données du n° 88 des Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections.



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de l'OCDE les mieux classés en termes de PIB par habitant et de PIB par heure travaillée (sur la base des PPA constantes de 2005).
2. L'indice des restrictions réglementaires à l'IDE repose uniquement sur les dispositions juridiques, et ne tient pas compte de la façon dont elles sont appliquées.
3. Taux global (de droit commun) de l'impôt sur les sociétés correspondant à la somme des prélèvements réalisés par les administrations centrales et infranationales.
4. Moyenne des pays européens de l'OCDE. Les moyennes UE et OCDE ne comprennent pas l'Estonie en 2006 et 2009 ainsi que Israël et la Slovaquie en 2006.

Source : Graphique A : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 88 des Perspectives économiques ; graphique B : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits ; graphique C : Koyama, T. et S. S. Golub (2006), « OECD's FDI regulatory restrictiveness index: revision and extension to more economies », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 525 ; graphique D : OCDE, Base de données fiscales.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932386548>